




Prescriptions réglementaires

- RISQUE retrait gonflement des argiles : aléa faible
- RISQUE retrait gonflement des argiles : aléa moyen
- RISQUE Glissement de terrain : aléa faible
- RISQUE Glissement de terrain : aléa moyen
- RISQUE Glissement de terrain : aléa fort
- RISQUE Glissement de terrain : aléa très fort
- RISQUE effondrement de terrain : aléa faible
- RISQUE effondrement de terrain : aléa fort
- Zones de danger liées aux servitudes d'utilité publique "SPSE" - "RTE"
- Secteur à risque d'effondrement de terrain (Doline - R.151-31-2° CU)
- Périmètre d'application de la loi Barnier (L.111-6 CU)
- Zone de danger autour de la canalisation de transport de gaz
- Zone de dégagement liée à la canalisation de transport d'électricité



REGLEMENT GRAPHIQUE - Commune d'ARCEY (25022)

**PLAN LOCAL D'URBANISME**  
Commune d'ARCEY (25022)



**PIECE N°5.3 - ZONAGE RISQUES**  
1:5000

Prescrite par délibération en date du 11/07/2013  
Approuvé par délibération en date du 17/02/2026  
DATE ET VISA

DOSSIER D'APPROBATION



Cabinet d'Urbanisme DORGAT  
3 Avenue de la Découverte  
21000 DJUCHE  
03 80 73 05 90  
dorgat@dorgat.fr  
www.dorgat.fr

Source : GEODISON® - Réalisation : DORGAT

APPROBATION - JANVIER 2026